



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Technicien Constructeur Bois



E2 – Épreuve de Technologie
Sous épreuve E21 et E22

DOSSIER TECHNIQUE

Ce dossier comprend :

| Thème | Page |
|--------------------------------------------------------------------|-------|
| Page de garde | 1 / 8 |
| Plan de masse | 2 / 8 |
| Plan de façades | 3 / 8 |
| Plan du rez de chaussée | 4 / 8 |
| Coupe de principe | 5 / 8 |
| Plan d'ossature | 6 / 8 |
| Perspective de la structure | 7 / 8 |
| Extrait du Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P .) | 8 / 8 |

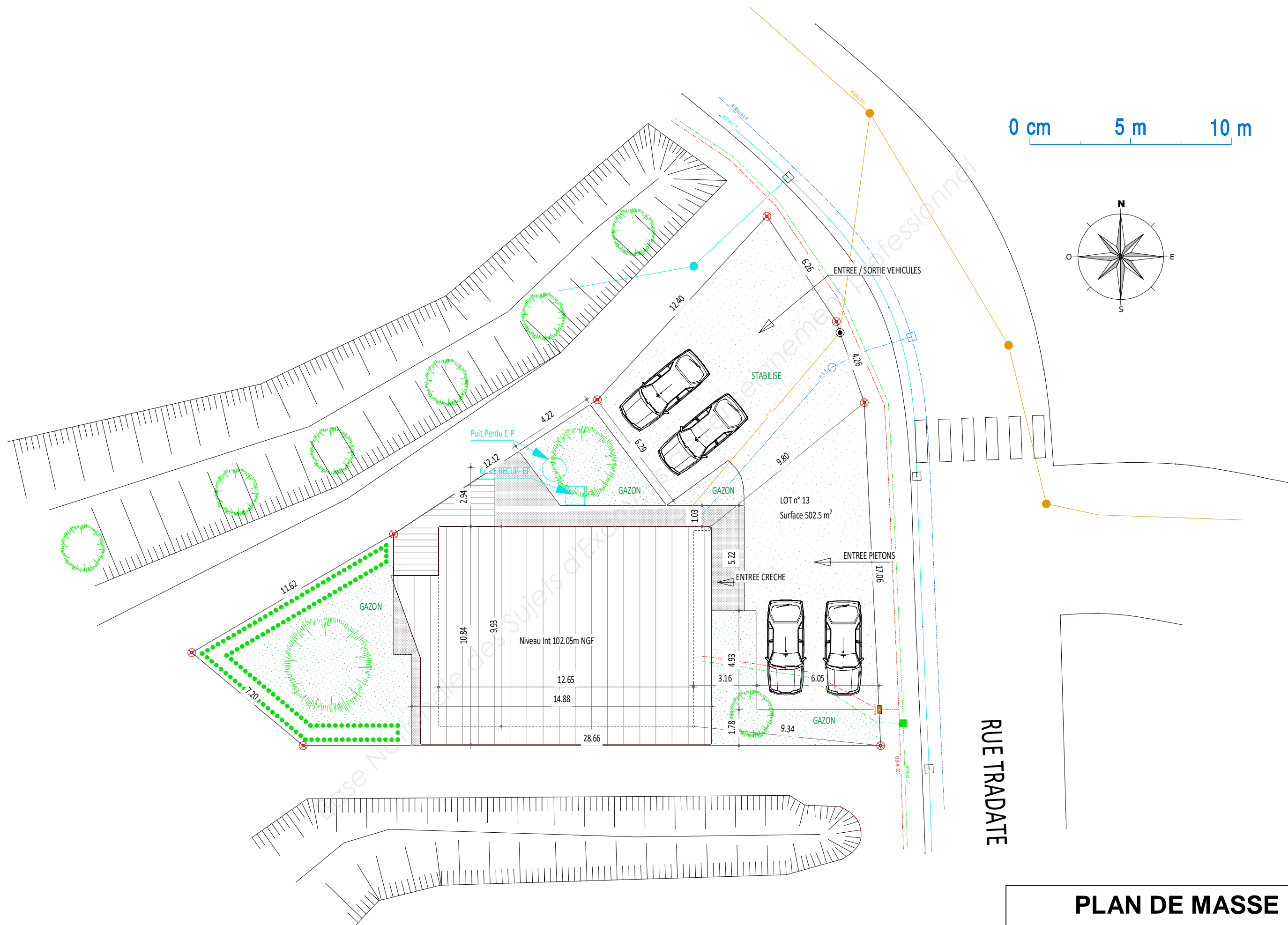
PROJET :

Construction d'une MICRO-CRECHE
à LORIOLE SUR DROME (26270)

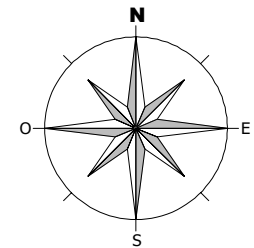
CONSIGNES AUX SURVEILLANT(E)S :

- Ce dossier devra être restitué à l'issue de chaque sous épreuve et redistribué aux sous épreuves suivantes (pour les candidat(e)s présentant plusieurs unités).
- Vous devez signaler aux candidat(e)s qu'ils/elles devront apposer leur numéro de candidat(e) sur ce dossier technique.
- **N° Candidat(e) :**

| CODE ÉPREUVE : 1906-TCB T | | EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL | SPÉCIALITÉ : Technicien Constructeur Bois |
|------------------------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| SESSION 2019 | DOSSIER TECHNIQUE | Épreuve E2 – Épreuve de technologie Sous épreuve E 21 et E 22 | |
| Durée : selon épreuve | | Coefficient : 3 | Page 1 / 8 |

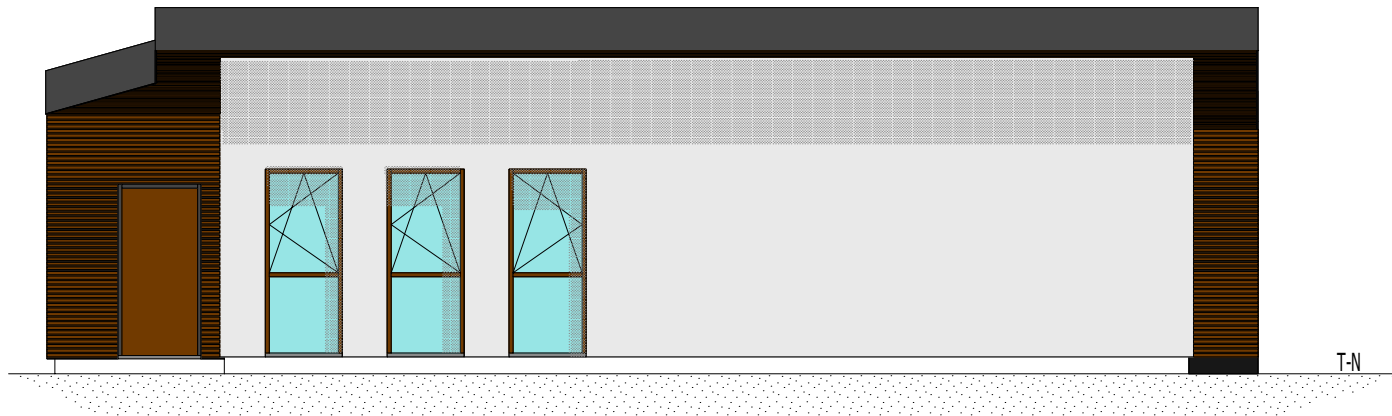


0 cm 5 m 10 m

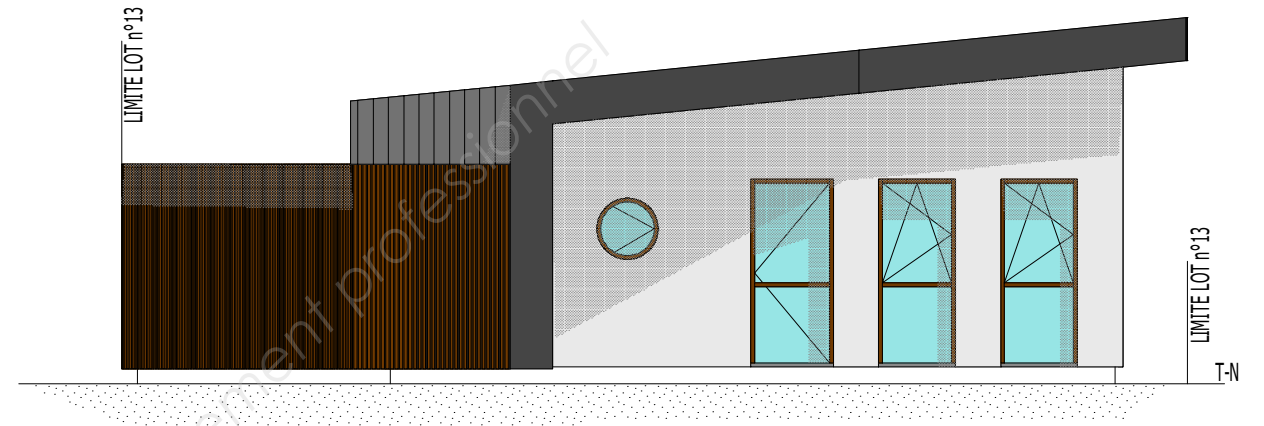


RUE TRADATE

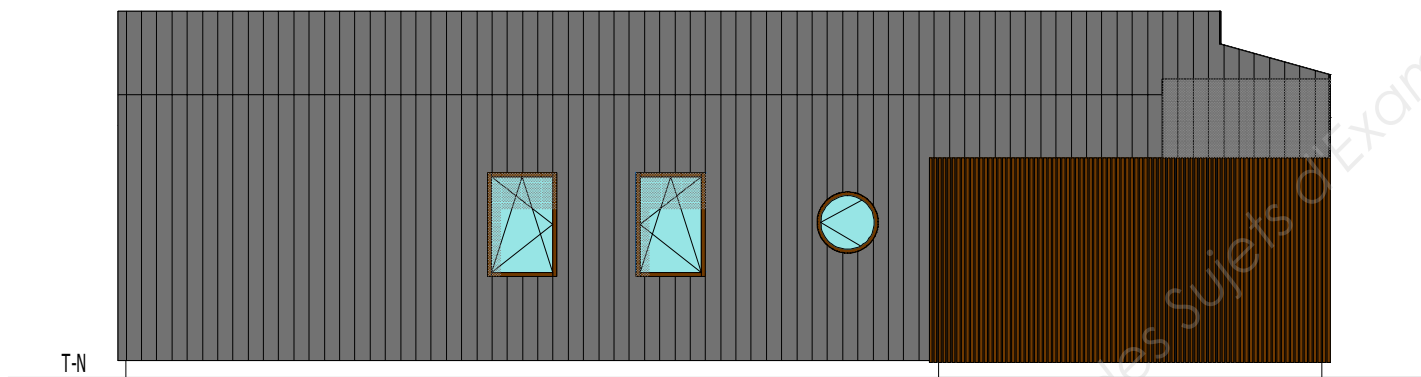
PLAN DE MASSE



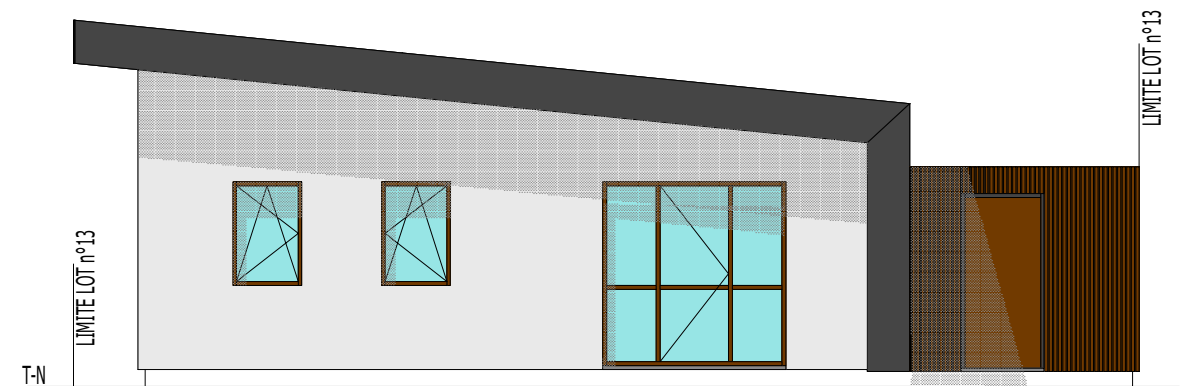
FACADE SUD



FACADE OUEST



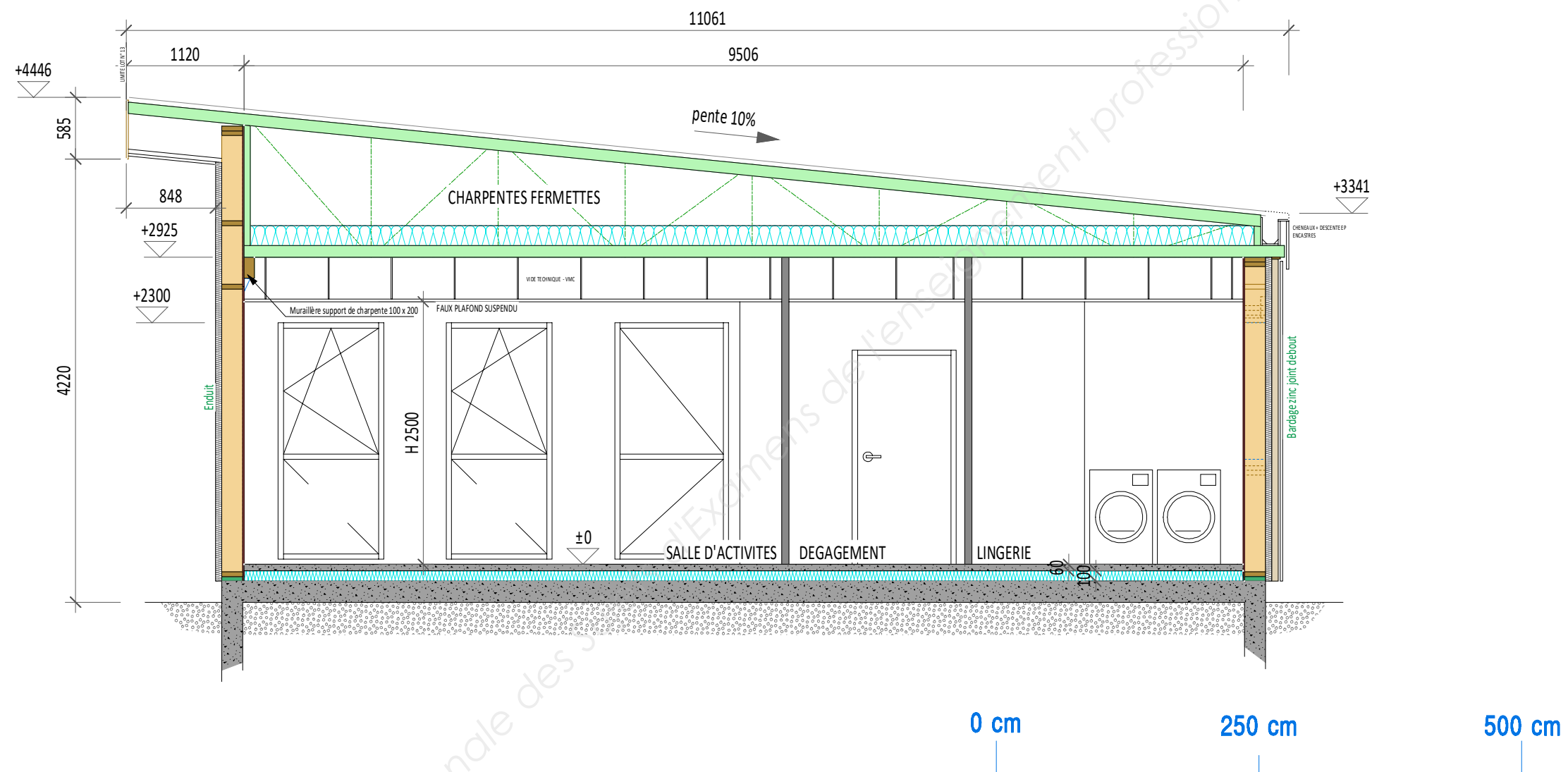
FACADE NORD



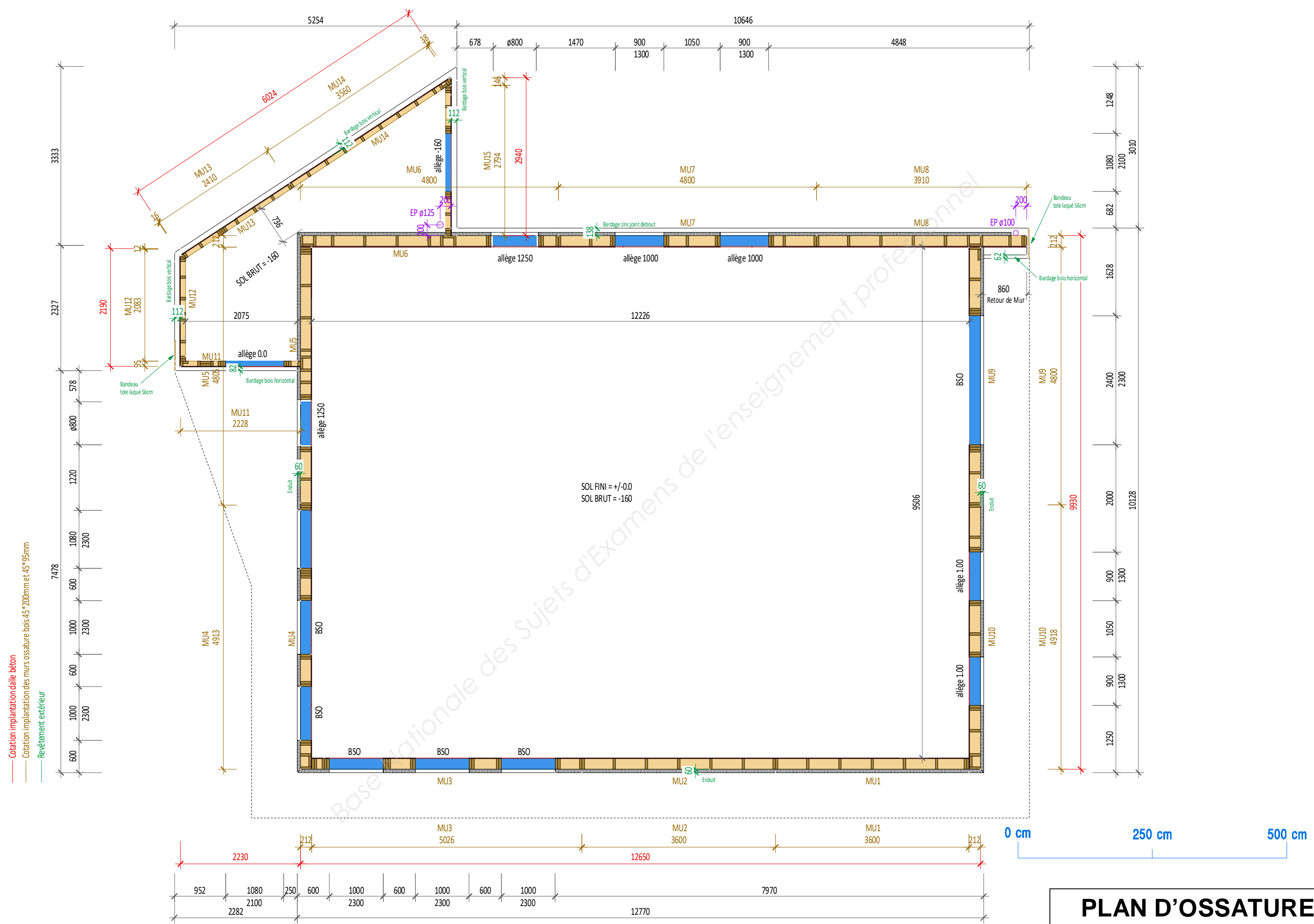
FACADE EST



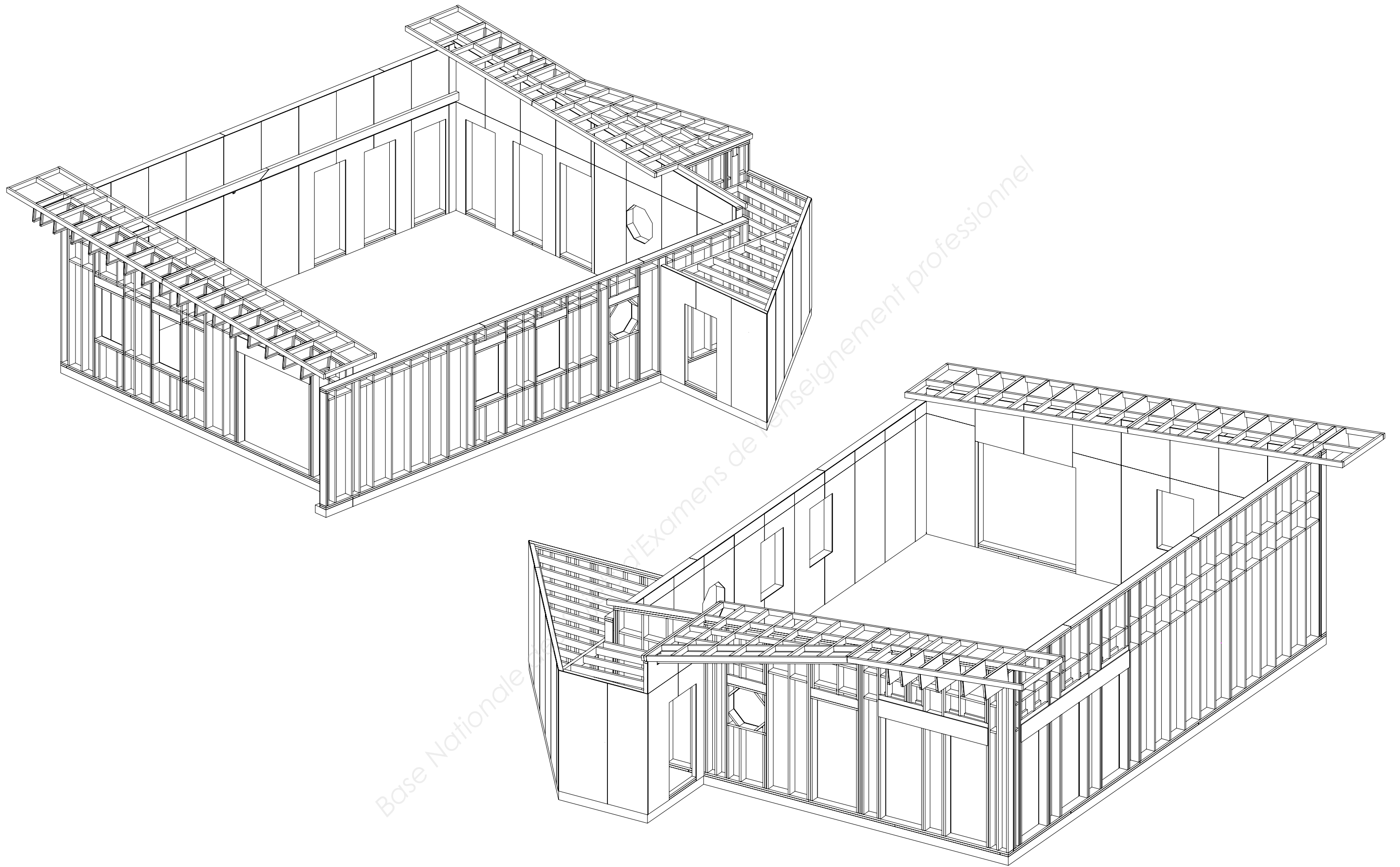
PLAN DE FACADES



COUPE DE PRINCIPE



PLAN D'OSSATURE



PERSPECTIVE DE LA STRUCUTURE

Extrait du C.C.T.P.

Bâtiment de type ossature bois.
Bâtiment situé dans la Drôme (26)
Commune : Loriol sur Drome

Région (neige) : C2

Zone Sismique : 4

Alt : 100m

1. TERRASSEMENT

- Terrassement en pleine masse dans l'emprise des constructions y compris des accès.
- Fouilles en rigoles pour murs de fondations.
- Fouilles pour réalisation des réseaux enterrés, pour eaux usées, eaux pluviales, eau potable, électricité et téléphone.
- Remise en place des terres et traitement des abords.

2. GROS OEUVRE

► Semelle de fondation

- Semelles coulées en rigoles, en béton dosé à 350 kg de ciment par m³, compris coffrage. Section de la semelle de fondation : 0,50 x 0,30 m suivant la nature du sol et section d'armatures à déterminer par le bureau d'études.

► Dallage

- Dallage sur terre plein en béton dosé à 350 kg de ciment par m³, épaisseur et préparation du sol selon DTU 13.3.

3. OSSATURE BOIS

3.1 OSSATURE PRINCIPALE (crèche)

► Ossature

- Semelles, montants et traverses sections de 45 x 200 mm en résineux C18 minimum, rabotées 4 faces.
- Semelles traitées classe 3, ayant un rôle d'intermédiaire entre la dalle béton et les murs.
Pose sur bande anticapillaire et fixations selon DTU 31.2.
- Montants d'ossature traités classe 2, entraxes 600 mm.
- Lisses basse, haute, traverses et entretoises, caractéristiques identiques aux montants.

► Voile de contreventement

- Voile travaillant de contreventement en panneaux OSB3 d'épaisseur 12 mm fixé sur l'ossature conformément au DTU 31.2. Un jeu de 4 mm entre panneaux sera respecté afin d'absorber les variations dimensionnelles.

► Isolation

- Isolation thermique principale épaisseur 200 mm en laine minérale posé entre montants.
- Conductivité thermique λ mini = 0,036 W/m.K.
- Complément d'isolation extérieur en fibre de bois rigide épaisseur 60 mm (Permettant la réalisation d'un enduit).
- Complément d'isolation intérieur laine de roche.
- R paroi > 7.5 m².K/W.

3.2 OSSATURE SECONDAIRE (local rangement)

► Ossature

- Semelles, montants et traverses sections de 45 x 95 mm en résineux C18 minimum, rabotées 4 faces.
- Semelles traitées classe 3, ayant un rôle d'intermédiaire entre la dalle béton et les murs.
- Pose des semelles sur bande anticapillaire et fixations selon DTU 31.2.
- Montants d'ossature traités classe 2, espacement maxi de 600 mm entre axes.
- Lisses basse, haute, traverses et entretoises, caractéristiques identiques aux montants.

► Voile de contreventement

- Voile travaillant de contreventement en panneaux OSB 3 épaisseur 12 mm fixé sur l'ossature conformément au DTU 31.2. Un jeu de 4 mm entre panneaux sera respecté afin d'absorber les variations dimensionnelles.

3.3 FACE EXTERIEUR

► Enduit monocouche

- Pose sur fibre de bois rigide.

► Bardage bois extérieur

- En douglas.
- Lame 40 x 40 mm ajourée.
- Fixé sur tasseau 30 x 40 mm et pare pluie anti UV.
- Pose verticale ou horizontale selon localisation.

► Bardage ZINC a joint debout

- Pose sur volige bois épaisseur 18 mm.
- Contre lattage 60 x 120 mm sur panneaux fibre de bois rigide.

3.4 FACE INTERIEUR

► Pare vapeur

- Pare vapeur (Sd >18 m) agrafé sur panneaux de contreventement, compris liaisons adhésives entre lés.

► Support habillage intérieur

- Ossature métal type rail / montant autoporteuse.

► Habillage intérieur

- Plaque de plâtre de type BA 13.

4. CHARPENTE

Fourniture, façonnage, assemblage et montage de fermettes en charpente bois mono pente.

- Assemblage par connecteurs en métal galvanisé et clouage.
- Pose et fixation, y compris mise à niveau, calage, réglage et toute sujétion de scellement et de fixation.
- Fixation des fermes par équerres posées en alternance qui devra figurer impérativement sur le plan de pose de la charpente.
- Fermettes constituées d'arbalétriers, entrails, fiches, contre-fiches.
- La section des fermettes ainsi que leur écartement seront déterminés par l'entrepreneur suivant sa note de calcul.
- Les fermettes seront brutes de sciage (essence de bois sapin ou épicéa).

Nota : la charpente recevra une couverture en ZINC a joint debout (épaisseur des feuilles 0.70 mm), En sous face, la charpente recevra une isolation en ouate de cellulose par soufflage avec R > 9 m².K/W et un faux-plafond en dalles 60 x 60 cm.

La charpente sera constituée des éléments suivants :

- Fermettes industrialisées standard.
- Étrésillons.
- Débord pignon : l'entreprise du présent lot devra prévoir en pignon les débords de la charpente.

4. COUVERTURE

- Couverture ZINC a joint debout (épaisseur des feuilles 0.70 mm).
- Support volige bois épaisseur 18 mm fixé sur charpente fermettes.
- Traitement des eaux pluviales par caniveau encastré ZINC.
- Raccords sur acrotère en ZINC.
- Traitements des rives en Tôle Laquée.

CARNET DE DETAILS CONSULTABLE EN RESSOURCE PDF :

DETAILS CONSTRUCTIFS.pdf